



La jument se cabra et bondit dans les champs.

Ainsi, elle a habité Grenoble l'an dernier et ne se souvient aucunement de cette ville.

— Elle est donc folle ?

— Non pas ! Tous les jours son père, en qui elle a une confiance aveugle, lui rend la connaissance des événements, des personnes et des choses tombées pour elle en oubli.

— Son père, dis-tu. Tu es bien sûre qu'elle est sa fille ?

— Parfaitement.

— Et sa femme est morte

— Il paraît.

— Tu n'en es pas sûre ?

— Je n'ose pas questionner à ce sujet.

— Pourquoi pas ? Je vais le lui demander, moi. J'irai plus loin ; je veux savoir s'il songe à se remarier. A quoi penses-tu donc, de négliger tout cela ?

En effet, Rufin, à la première occasion, dit à Mirouël :

— Cousin, vous êtes veuf ?

— Oui, répondit Julien.

— Pourquoi ne vous remariez-vous pas ?

— Parce que je n'en ai pas l'idée.

— Vous êtes jeune, ça viendra. J'espère aller à vos noccs.

Mirouël sourit et ne répondit pas.

XVIII

Aston était parti avec ses braves et parcourait l'Ardèche, où on lui avait signalé la présence de Mandrin.

Rufin avait accepté de son cousin les fonctions de garde et, un fusil de chasse en bandoulière passait son temps à se promener dans le domaine, tandis que sa femme, nouvellement habillée par une couturière de Valence, remplissait auprès de sa cousine les fonctions de femme de chambre. Elle l'accompagnait souvent dans ses promenades, et l'un des endroits où Isaure aimait à se rendre était un endroit appelé l'Arcadie.

C'était un rond-point du parc où s'élevait, au bord d'une pièce d'eau, une maison rustique où tout avait été aménagé pour une ber-

gere de roman, comme plus tard la mode en vint à Versailles et à Rambouillet. Il n'y avait ni moutons enrubanés ni chèvres aux cornes dorées, et cette maison était occupée par un personnage que nous avons un peu négligé jusqu'à présent, le scélérat que Mandrin avait laissé pour mort dans la lande et que des gens du château avaient recueilli.

Isaure, que la charité avait tout d'abord amenée à son chevet, ne l'avait pas reconnu et l'avait pris sous sa protection. Soigné par un médecin de Valence qui venait chaque jour pour lui, il aurait pu, au bout d'un mois, remercier Montluizant de son hospitalité; mais, prétextant une extrême faiblesse, il avait obtenu d'achever sa convalescence dans la chaumière dont nous venons de parler. C'était à la demande d'Isaure que cette faveur lui avait été accordée.

Tant de bontés avaient fini par agir sur cette nature inculte et féroce, et avaient éveillé des sentiments qui jusqu'alors lui avaient été étrangers.

Il était reconnaissant envers la jeune fille, sa victime, devenue sa bienfaitrice.

C'était fête pour lui chaque fois qu'Isaure venait visiter sa solitude, et lorsqu'elle s'éloignait il eût baisé les traces de ses pas.

Quelquefois Tiennette était chargée de lui porter quelque friandise du dîner.

Un jour elle surprit dans les yeux du bandit des larmes arrachées par la gratitude et le remords.

— Vous aimez beaucoup mademoiselle, père Brock ? lui dit-elle.

— Pouvez-vous me le demander. Si vous saviez ce qu'elle a fait pour moi. Je l'aime plus que la vie, je donnerais mon sang pour elle.

— Mademoiselle est un ange de charité.

— Si j'avais pu suivre M. de la Tourette, je ne serais plus ici à cette heure... Mais je ne puis encore marcher sans bâton.

— Vous n'êtes pas estropié, et bientôt, je l'espère, vous serez complètement rétabli.

— Alors je quitterai le château, dit Brock, et sans avoir pu remplir mon vœu le plus cher.

— Quel vœu ? fit Tiennette.

— Celui de m'acquitter envers ma bienfaitrice, répondit le bandit avec énergie et un accent de sincérité profond.

— Soyez tranquille, père Brock, repartit la paysanne d'un air

plein de sous-entendus, vous aurez peut-être plus tôt que vous ne le croyez l'occasion de lui rendre service.

Vous croyez? fit Brock en attachant sur la jeune femme un regard pénétrant. Comment cela?

— Ah! je ne saurais vous dire; c'est une idée qui m'est venue.

— Mais à quel sujet?...

— Je ne sais pas; mais des gens riches comme mes parents sont toujours exposés à quelque danger. Il n'y a pas que Mandrin à redouter en ce monde, et tous les malintentionnés ne s'appellent pas Mandrin.

Sur ces propos énigmatiques la femme de chambre d'Isaure tourna les talons.

A plusieurs reprises elle revint avec Brock sur le même sujet de conversation, et celui-ci s'attendit à la révélation de quelque mystère.

Quelquefois aussi, en faisant sa ronde, Rufin venait causer avec le solitaire de l'Arcadie.

Brock n'osait lui répéter les propos tenus par sa femme, mais essayait de le sonder.

Il lui disait par exemple :

— M. Mirouël est bien tranquille à cette heure; le pays est purgé de bandits.

— Dieu merci, répondait Rufin, le cousin Julien n'a rien à craindre. D'ailleurs Mandrin n'est redoutable que pour MM. de la Tourette. Il ne pille que la ferme, et, s'il venait ici, il n'y aurait de victimes qu'au poulailler.

— Ne croyez pas cela! repartait Brock. D'ailleurs Mandrin n'est pas le seul homme capable de faire un mauvais coup, et tout le monde dans la contrée sait que le seigneur de Montluizant est très riche.

— Bah! On peut craindre une bande, mais on ne s'inquiète pas d'un voleur. Le cousin Julien peut dormir tranquille.

Brock se disait alors :

— C'est singulier que la femme me parle sans cesse d'un danger dont le mari n'a pas la moindre idée.

« Lequel des deux me dit la vérité?

D'autres propos échangés dans des circonstances analogues ne lui apportèrent aucun éclaircissement, mais contribuèrent à tenir son imagination en éveil.

La donneuse d'avis mystérieux et son mari lui devinrent suspects. Selon lui il était naturel à ces parents pauvres d'être des envieux, et ils devaient tremper dans quelque machination.

Mais il devait garder ses soupçons pour lui. Nul n'eût daigné l'écouter et il n'aurait pas eu l'audace d'en souffler mot à Isaure. D'ailleurs cette jeune fille, de même que son père, ne pouvaient se méfier de Rufin et de sa femme qu'ils croyaient de très honnêtes gens.

Le premier, aux yeux de Mirouël, était un paysan cupide et rusé, comme il y en a tant; la seconde, une coquette qu'il n'eût pas eu de peine à séduire et qui eût pu être un passe-temps.

Avec tous ses millions le nabab n'était pas heureux. A peine de retour en France, il avait été frappé dans ses plus chères affections : dans sa femme, devenue M^{me} de Chavailles; dans sa fille, atteinte d'une maladie mentale. Il lui semblait que la destinée n'avait élevé si haut sa fortune que pour le précipiter dans un abîme de douleurs.

Son opulence même l'isolait. Il ne voyait aucune alliance à laquelle il pût aspirer.

Roturier sans éducation et sans instruction, il ne pouvait sans humiliation et sans ridicule épouser une fille de naissance, ou même de notable bourgeoisie.

En dehors de l'amour conjugal il ne comprenait plus l'amour ou la galanterie ainsi qu'on l'entend en Europe. Ses maîtresses, jusqu'alors, avaient été ses esclaves; le souvenir de leur beauté, de leur voluptueuse tendresse, brûlait encore en lui; il ne croyait point trouver dans sa patrie de femmes capables de lui faire oublier ses favorites indoues.

Enfin, le respect de sa fille ne lui permettait point les libertés dont il avait pu jouir dans l'Inde.

Il ne lui restait donc, jusqu'à ce que sa fille se fût établie, qu'à étouffer dans son sein les passions qui commençaient à y gronder.

L'ignorante Tiennette devinait vaguement ce que nous venons de dire. Elle se disait en outre que cet homme, habitué à obéir à ses passions, pourrait à certain moment céder à leur violence et, après s'être demandé, dans le cas où elle serait attaquée, quel prix elle mettrait à la capitulation de sa vertu, elle avait déploré que son mari n'eût pas accepté les offres de Gaston de la Tourette et été se faire tuer à la poursuite de Mandrin.

Veuve et libre. elle eût trouvé Julien plus entreprenant, et dans une surprise des sens eût rencontré la fortune.

Ces idées ambitieuses ne pouvaient qu'être contrariées par celles de Rufin, qui ne songeait qu'au moyen à employer pour monter d'un degré de successibilité et à abrégé autant que possible la pénible attente de la succession.

Cette poursuite d'un même but par des moyens opposés devait à un moment donné aboutir chez les deux époux à une collision violente. Tiennette s'y attendait ; mais son mari ne s'y attendait pas et, naturellement, ce fut lui qui la provoqua par ses explications.

Mais, avant de rapporter cette scène, nous devons dire ce que devenait Gaston de la Tourette.

XIX

LA GORGE AUX LOUPS

Gaston, nous l'avons dit, était entré dans l'Ardèche.

A sa grande surprise il n'y avait pas entendu parler de Mandrin. Cela s'explique : — tandis qu'il le cherchait dans cette partie de la province du Vivarais, que nous appelons aujourd'hui les arrondissements de Tournon et Privas, Mandrin, plus à l'ouest, exploitait l'arrondissement de Largentière. Pradelle et Langogne avaient été ses tributaires.

Le chevalier n'en fut instruit qu'en passant à Privas, et sans re'ard se dirigea vers Largentière ; c'était vers cette ville que l'on avait perdu les traces des contrebandiers.

Il nous est impossible de suivre au jour le jour le chevalier dans ses pérégrinations.

Tantôt à pied, tantôt à dos de mulet, il voyageait dans un pays de montagnes, prenant ici un sentier de chèvres, là suivant au fond d'une gorge profonde le lit d'un torrent ; couchant à la belle étoile ou dans la hutte d'un berger, ou encore dans une de ces au-berges isolées, dépourvues de tout, dont on ne franchit pas le seuil sans méfiance et où l'on ne dort que d'un œil.

Afin de ne pas attirer l'attention, Gaston avait divisé sa petito

troupe en trois escouades, qui se suivaient à courte distance, de façon à rester en communication l'une avec l'autre et à pouvoir se réunir en quelques heures.

L'escouade d'avant-garde, qu'il commandait, se composait d'un Auvergnat, Malpeyre, et des Languedociens et Savoisiens Gabirol, Thoumas et Lacrar, quatre sinistres gredins— devant qui, avant de s'aventurer en leur compagnie, Gaston avait dû montrer le fond de ses poches et la supériorité de fabrique de ses pistolets.

Malpeyre eût écorché un homme, comme un lapin, pour en vendre la peau; Gabirol avait éventré un marchand qu'il soupçonnait avoir avalé des pièces d'or; Thoumas était un ancien chauffeur, c'est tout dire.

Ils venaient d'entrer dans les hautes montagnes de Largentière et suivaient la gorge aux Loups, couloir étroit entre deux murailles de basalte de quinze cents à deux mille pieds. Le soleil n'éclairait plus que les cimes des parois rocheuses, et nos cinq voyageurs doubleraient le pas sans trop savoir s'ils atteindraient avant la nuit l'extrémité de la gorge. Depuis longtemps ils n'avaient entendu dans ce désert que le bruit de leurs pas, lorsque par la disposition de ce couloir téléphonique, si je puis dire, arriva jusqu'à eux un bruit lointain de souliers ferrés et les éclats de voix d'un chanteur.

Nos quatre bandits eurent la même pensée :

— Voici une proie qui vient à nous ; relentissons le pas, et si le chevalier le permet ou consent à fermer les yeux...

Ils connaissaient mal le chevalier.

Peu à peu le voyageur gagna sur eux, et, en se retournant, ils virent un jeune homme qui au bout d'un bâton portait son léger bagage et s'avavançait d'un air joyeux et insouciant.

Ils avaient espéré mieux.

Lorsqu'il les eut rejoints :

— Eh! l'ami, fit Thoumas, êtes-vous de ce pays ?

— Oui, l'homme.

— Et où allez-vous comme cela ?

— Chez ma mère.

— Loin d'ici ?

— A une petite heure, au bout de la vallée.

— Vous appelez ce port une vallée ?

— Nous l'appelons ainsi dans le pays, bien que ce ne soit, si vous le voulez, que le lit d'un torrent.

— Et à l'extrémité se trouve un village? reprit Thoumas.

— Non, mais une petite auberge qui appartient à ma mère, répondit le voyageur.

Puis il ajouta :

— Venez-vous donc dans ce pays pour la première fois ?

— Vous l'avez dit, et nous n'y avons entendu parler que d'une seule auberge.

— Laquelle ?

— L'auberge aux barreaux de fer, qui a une singulière renommée...

— Ah ! que voulez-vous dire? fit le jeune homme avec vivacité.

— On sait, reprit Thoumas, quand on y entre, mais on ne sait quand on en sort.

— Oh ! oh ! se récria le jeune voyageur, vous vous trompez sans doute, car la maison dont vous parlez est la mienne, et les Soubirou sont d'honnêtes gens, apprenez cela de moi !

— Nous vous croyons volontiers, jeune homme, répondit le Languedocien, d'un ton conciliant. D'ailleurs, dans ces contrées sauvages on dit volontiers du mal des auberges parce qu'elles ne refusent un gîte ni aux contrebandiers ni aux mendiants.

— Eh ! n'est-ce pas chrétien, l'homme? Peut-on refuser un abri dans la montagne? Voilà huit jours que je marche, et, Dieu merci, je n'ai pas couché une seule nuit à la belle étoile.

— Vous venez de loin ?

— De l'armée. Depuis six ans je suis parti du pays et suis resté sans nouvelles. C'est à Langogne que j'ai appris que mon père est mort et que ma mère est remariée. Ah ! la bonne femme va être bien contente de me revoir. Elle ne s'y attend guère, et il me semble déjà jouir de sa surprise.

Tout en causant ainsi les voyageurs parvinrent à l'extrémité de la gorge aux Loups. Là, au carrefour de quatre chemins, s'élevait une longue maison à un étage, dont la moitié du rez-de-chaussée était en écurie et remise. Les pierres grises et brutes de la bâtisse, son toit écrasé, sa porte cintrée et étroite, ses fenêtres semblables à celles des anciennes prisons, composaient un ensemble d'aspect peu avenant.

LE CAPITAINE MANDRIN

GRAND RÉCIT D'AVENTURES HISTORIQUES ET DRAMATIQUES

Par Jules de GRANDPRÉ, avec splendides illustrations



AVENTURES et EXPLOITS du CAPITAINE MANDRIN

LE CAPITAINE

MANDRIN

GRAND RÉCIT D'AVENTURES HISTORIQUES ET DRAMATIQUES

Par Jules de GRANDPRÉ

Mandrin n'est pas un malfaiteur vulgaire. C'est un homme de proie, un brigand, mais de large envergure; rien de mesquin ni de lâche chez lui; il pille, mais n'escroque pas; il n'assassine point, il se bat.

Jeune, beau, aventureux et intelligent, il a tout pour lui; il est sympathique, brave, généreux! Il combat et ruine ce que le peuple hait, et partout le peuple est son ami. « Guerre aux châteaux, paix aux chaumières!... A bas la douane, l'octroi, la gabelle! A bas les impôts qui écrasent les pauvres gens!... » Telle est sa devise.

C'est un homme historique; on ne fera jamais l'histoire des abus de l'ancien régime sans parler de Mandrin.

Brigand en 1755, il eût été en 89 un révolutionnaire.

Avant de biffer les lois iniques, il faut briser leurs instruments. Le contrebandier Mandrin fut le plus grand des briseurs de barrières. Il fut un homme nécessaire, son brigandage naquit des abus de son temps.

Quand les impôts sont excessifs, que la misère est extrême, la police est sans autorité, sans force, et le brigandage fleurit!

A la tête de ses deux cents cavaliers, il apporte des ballots de contrebande et ne rançonne que les commis; ses quatre grandes expéditions durent plus d'une année à travers la Franche-Comté, le Dauphiné, le Lyonnais, le Bourbonnais, l'Auvergne, dix-neuf départements, vingt-sept villes dont il s'empare, où il délivre les détenus et vend sa contrebande.

Pour le vaincre il fallut former un camp devant Valence et envoyer 2,000 hommes. On ne le prit que par trahison, et encore aujourd'hui des familles s'honorent de sa parenté et disent qu'il fut un libérateur!

Nulle existence n'est plus romanesque et plus dramatique que celle de ce brigand légendaire. Aucun récit n'est plus intéressant, plus empoignant que celui de la vie du grand contrebandier : le Capitaine Mandrin.

L'Ouvrage est illustré de splendides gravures inédites, en grand format

5 centimes LA LIVRAISON 2 le mardi et 2 le vendredi	TOUTES LES LIVRAISONS SUIVANTES SERONT A 5 CENTIMES ET ILLUSTRÉES DE BELLES GRAVURES A. FAYARD, éditeur, 78, boulev. Saint-Michel, Paris	25 centimes LA SÉRIE Une tous les 10 jours
--	--	---

Cet ouvrage illustré à 5 cent. la livraison et à 25 cent. la série atteint les dernières limites de la lecture à bon marché.

Pour les frais d'affranchissement par poste, ajouter 10 centimes par série, c'est-à-dire envoyer autant de fois 35 centimes qu'on désire de séries, à M. FAYARD, éditeur, 78, boulev. St-Michel, Paris.

Pour recevoir quatre séries, adresser 1 fr. 40 en timbres ou mandat-poste. — Pour recevoir 10 séries, adresser 3 fr. 50 et renouveler l'envoi pour recevoir la suite.